



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 mars 2020 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Nathalie Lemieux.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie Hélène Lajoie, directrice générale, Andrée Loyer, directrice exécutive et M^e Geneviève Leduc, greffière.

CAUP20200317-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

14 h - Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 mars 2020.

Monsieur le maire fait un état de situation concernant le coronavirus. Il fait un bilan de ce qui se passe à la Ville. Notre capacité d'offrir des services demeure intact et notre santé financière est saine. Nous prenons toute une série de mesures dont celle de la distanciation et notre objectif est d'offrir un milieu de travail sécuritaire. On demande aux citoyens d'utiliser le plus possible nos services en ligne. Nous avons mis en place des plans de contingence pour chacun de nos services municipaux. Le télétravail est un outil pour protéger nos employés et nous favoriserons cette façon de travailler dans les prochains jours. Il y a des lignes téléphoniques et une adresse courriel pour répondre à nos employés et nous parlons aux syndicats quotidiennement. Notre eau est impeccable et il s'agit d'un service prioritaire et essentiel. Une cellule sera mise en place pour aider nos entreprises à faire face à cette crise. Il faut rester vigilant et écouter les consignes de la sécurité publique.

4.6 **Projet numéro 119833** – Avis de présentation du projet de Règlement numéro 502-322-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'exempter certains usages des limites de superficie de l'usage dépendant « Établissement où l'on sert à boire et activités diverses », de permettre la mixité des usages « Débits de boisson » avec des établissements sportifs communautaires, d'autoriser l'usage additionnel « Fabrication à l'échelle artisanale de boissons fermentées ou distillées » à certains usages commerciaux et de permettre l'usage « Amphithéâtre et auditorium » à l'extérieur

4.7 **Projet numéro 119834** – Projet de Règlement numéro 502-322-2020 modifiant le Règlement numéro 502-2005 dans le but d'exempter certains usages des limites de superficie de l'usage dépendant « Établissement où l'on sert à boire et activités diverses », de permettre la mixité des usages « Débits de boisson » avec des établissements sportifs communautaires, d'autoriser l'usage additionnel « Fabrication à l'échelle artisanale de boissons fermentées ou distillées » à certains usages commerciaux et de permettre l'usage « Amphithéâtre et auditorium » à l'extérieur

Madame la conseillère Myriam Nadeau indique que ce règlement est bénéfique pour certains commerces de son secteur et qu'il permettra de les dynamiser.

6.2 Projet numéro 119721 --> CES – Règlement numéro 183-13-2020 modifiant le Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau afin de modifier les dispositions relatives aux chiens potentiellement dangereux

Madame la conseillère Renée Amyot ne veut pas empêcher l'adoption de ce règlement, mais elle désire le bonifier de la façon suivante afin d'améliorer la sécurité des personnes :

- Qu'en tout temps les chiens soient attachés ou contenus lorsqu'ils sont sur un terrain qui n'est pas clôturé;
- Ajout d'un statut de chien, soit celui de chien à risque.

Madame Andrée Loyer indique que les services font une analyse des propositions de madame Amyot. Pour la première proposition, il s'agit d'une norme plus sévère que le règlement provincial et une modification au règlement est possible. Par contre, comme il n'existe aucune disposition pour le projet de règlement déposé aujourd'hui, nous devons le déposer tel quel et revenir au conseil municipal du mois d'avril avec une proposition de modification. Pour la deuxième proposition, les services évaluent la possibilité d'intégrer cet ajout en conformité avec le règlement provincial.

Madame la conseillère Louise Boudrias veut s'assurer que la Ville travaillera de concert avec la SPCA pour obtenir leur appui dans la mise en place et le respect de ce règlement.

Madame la conseillère Audrey Bureau aimerait savoir si la proposition de madame Amyot pourrait être plus flexible pour les terrains en milieu rural, hors du périmètre d'urbanisation ou en zone agricole. Elle aimerait que l'administration évalue cette possibilité dans son analyse.

7.1 Projet numéro 119951 – Création d'un Comité Ville intelligente et dissolution du Comité de la révision des dépenses

Madame Boudrias propose de scinder cette résolution en deux. Elle veut accepter la création d'un comité Ville intelligente, mais elle est contre la dissolution du Comité de la révision des dépenses.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse appuie la proposition de madame Boudrias afin que la résolution soit scindée, mais il est important d'approuver la création du Comité Ville intelligente.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier appuie également la proposition de madame Boudrias. Avant de dissoudre le Comité de la révision des dépenses, il faut avoir une présentation sur l'état de situation et une certaine reddition de compte des travaux de ce comité.

Plusieurs autres conseillers sont en accord avec la proposition.

L'item 7.1 s'intitulera « Création d'un comité Ville intelligente » et l'item 7.2 s'intitulera « Dissolution du Comité de la révision des dépenses ».

La proposition de scission de la résolution par madame Louise Boudrias, est appuyée par monsieur le conseiller Martin Lajeunesse et est acceptée à l'unanimité.

Quelques échanges portent sur le bilan du Comité de révision des dépenses. Certaines informations doivent revenir au conseil municipal dont celui de l'intégration de la Société de transport de l'Outaouais (STO) aux activités de la Ville. Le comité de travail est en place et une présentation sera mise au calendrier pour présenter le tout aux membres du conseil municipal.

Concernant le nouvel item 7.2, madame Boudrias, appuyée par monsieur Carpentier, propose de le retirer jusqu'à ce qu'un bilan du Comité de révision des dépenses soit présenté aux membres du conseil municipal. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

- 9.1** **Projet numéro 119910** – Demande à la CPTAQ – Autoriser l’utilisation d’un lot à des fins autres que l’agriculture – Lot 1 371 531 – District électoral de Bellevue – Pierre Lanthier

Monsieur le conseiller Pierre Lanthier explique que cette demande servira à l’installation d’un feu de circulation pour rectifier enjeu de sécurité dans le secteur.

- 9.5** **Projet numéro 119781 - PIIA** - Construire une habitation unifamiliale isolée avec installation septique - 62, rue William-Davis - District électoral d'Aylmer - Audrey Bureau

Monsieur le conseiller Mike Duggan indiquera sa dissidence sur cet item à la séance du conseil municipal.

- 9.7** **Projet numéro 119786 - PIIA** - Réaménager un bassin de rétention - 0, chemin Morley-Walters - District électoral de Deschênes - Mike Duggan

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne que le réaménagement de ce bassin de rétention diminuera les inondations lors de pluies diluviennes.

- 11.3** **Projet numéro 119212** – Bilan – Programme de distribution de compost

Monsieur le conseiller Marc Carrière propose le retrait de cet item pour être conséquent avec le retrait de l’item 7.2. Le Comité de la révision des dépenses avait proposé l’abolition de la distribution de compost et l’on devrait attendre le bilan de ce comité avant de voter sur cet item.

Monsieur Jean-François Leblanc appuie cette proposition et il demande le vote :

POUR	CONTRE	ABSENT
M. Jocelyn Blondin	M ^{me} Audrey Bureau	M ^{me} Nathalie Lemieux
M. Jean-François LeBlanc	M. Gilles Chagnon	
M. Marc Carrière	M. Mike Duggan	
	M ^{me} Maude Marquis-Bissonnette	
	M ^{me} Isabelle N. Miron	
	M ^{me} Louise Boudrias	
	M. Cédric Tessier	
	M ^{me} Renée Amyot	
	M ^{me} Myriam Nadeau	
	M. Gilles Carpentier	
	M. Pierre Lanthier	
	M. Jean Lessard	
	M. Martin Lajeunesse	
	M. Daniel Champagne	
	M. Maxime Pedneau-Jobin	

Rejeté à la majorité.

- 19.1** **Projet numéro 119643 --> CES** – Autorisation – Vente pour taxes – 18 juin 2020 – Impôt foncier

Cet item sera retiré de l’ordre du jour du conseil municipal du 17 mars 2020 et reporté au conseil municipal du 25 août 2020.

- 26.2** **Projet numéro 119641 --> CES** – Un vélo une ville – Édition 2020

Madame la conseillère Audrey Bureau désire que la Ville travaille avec l’organisme pour que le taux de participation des aînés soit plus grand.

Les membres du conseil consentent à l’ajout des items suivants :

- 28.1** **Projet numéro 119854** – Avis de présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 865-2020 constituant le conseil local du patrimoine de la Ville de Gatineau

- 28.2** **Projet numéro 119860** – Avis de présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 6-5-2020 modifiant le Règlement numéro 6-2001 constituant le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau dans le but d'actualiser certaines dispositions
- 28.3** **Projet numéro 119940** – Autoriser la signature d'une entente concernant une subvention à la Ville mandataire de Gatineau pour le financement de projets d'habitation AccèsLogis
- 28.4** **Projet numéro 119964** – Certificat du service du greffe concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 866-2020 autorisant une dépense et un emprunt de 1 942 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics et autres services inclus dans le plan d'investissements 2020
- 28.5** **Projet numéro 119959** – Projet pôle de formation au pilotage à l'aéroport exécutif d'Ottawa-Gatineau – District électoral de la Rivière Blanche – Jean Lessard
- 28.6** **Correspondance numéro 119986** – Avis de proposition est donné par madame la conseillère Myriam Nadeau qu'à la séance du 12 mai 2020 sera déposé un projet de résolution modifiant les niveaux de service et certains critères à l'établissement d'aires d'exercice canin afin d'en faciliter la mise en œuvre et d'en augmenter le nombre sur le territoire de la ville de Gatineau
- Dépôt d'un avis de proposition séance tenante par madame Myriam Nadeau. Madame Loyer demande à cette dernière si elle accepte que la résolution soit déposée au conseil de mai plutôt qu'à celui du mois d'avril compte tenu des circonstances actuelles. Madame Nadeau accepte.
- 29.1** **Projet numéro 119843** – Ajout d'un membre à la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement – Appréciation du comité exécutif

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin mentionne qu'il est satisfait de l'écoute du comité exécutif et de l'appréciation de ce dernier.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc désire revenir sur l'item 7.1 soit celui de la création d'un Comité Ville intelligente. Il désire modifier les statuts et règlements concernant la protection de la vie privée. Comme cette demande ne modifie pas la résolution, monsieur LeBlanc enverra sa demande au président et ce dernier fera le lien avec l'administration.

Fin du caucus préparatoire public à 15 h 30.